En 2016, le monde a produit l'équivalent de 4500 Tour Eiffel de déchets électroniques, selon un rapport récent de l'Université des Nations unies. Seulement un quart des métaux qu'ils contiennent sont recyclés. Un taux qui tombe à 1% pour les métaux les plus rares.

Les chiffres sont récents, mais tout est déjà vieux dans le rapport relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) tout récemment publié par l'Université des Nations unies. Le neuf, d'abord : nous disposons désormais de données plus précises concernant nos modes de vie connectés. En 2016, le monde a en effet produit 44,7 millions de tonnes de DEEE, soit 4 500 Tour Eiffel. Chaque être humain en produit plus de 6 kilos par an et ce chiffre, en hausse de près de 5% par rapport à 2014, devrait encore croître de près de 7% d'ici 2021. Or le rapport souligne que seuls 20% des métaux contenus dans les DEEE passent par les circuits officiels de recyclage.

Le vieux, ensuite : à quelques chiffres près, nous savions déjà tout cela. Déjà, en 2011, le Programme des Nations unies pour l'environnement avait publié un document pointant les difficultés à réinsérer les métaux, notamment rares, dans les circuits de l'économie circulaire. Huit ans plus tard, les quantités de DEEE ne cessent de s'amplifier et le retraitement des métaux rares demeure faible. Selon les dernières données fournies par la Commission européenne, nous recyclons ainsi à peine plus de 1% du baryte, du béryllium, du cobalt, du gallium, de l'indium, du phosphore, du tantale ou encore du silicium que nous consommons...

Le recyclage est un facteur de sécurisation des approvisionnements industriels

Et pourtant, quels fabuleux avantages les industriels français et européens pourraient tirer d'une dynamique filière de recyclage ! Celle-ci leur conférerait un embryon de sécurité des approvisionnements alors que la [Chine](http://www.usinenouvelle.com/chine/" \o "Info et actu économique et industrielle en Chine" \t ") - qui détient une part prépondérante de la production de ces ressources - entend en conserver le contrôle. Le [Japon](http://www.usinenouvelle.com/japon/" \o "Toute l'information économique et industrielle sur le Japon" \t "), pauvre de son sous-sol, a compris le premier que ses poubelles électroniques valent de l'or. Il a initié, à la suite d'un embargo sur les terres rares décrété par Pékin en 2010, une ambitieuse politique de collecte et de retraitement des DEEE. A Tokyo, un diplomate japonais a même tenté de nous convaincre qu'il existe une géopolitique du recyclage puisqu'en disposant des meilleurs brevets, l'Archipel rendrait d'autres États dépendants de ses procédés technologiques.

En Occident, c'est plus compliqué... Le recyclage des métaux rares – souvent des alliages horriblement complexes à "désallier" - se révèle un procédé coûteux. Aussi les industriels français préfèrent s'approvisionner à la mine, plus compétitive que les recycleurs. La valorisation des DEEE est donc moins un défi technologique qu'économique, et rien de changera avant que les volumes de DEEE accumulés ne permettent de générer des économies d'échelle.

Las ! Les e-déchets sont trop souvent expédiés de l'Europe et des États-Unis vers l'Afrique et la Chine, en contradiction avec la Convention de Bâle qui prohibe l'exportation de déchets dangereux, estampillés "matériel d'occasion" ou "aide humanitaire"... Et les générations futures diront peut-être de nous: "Nos ancêtres du 21e siècle? Ah oui! Ces types qui ont sorti les métaux rares d’un trou pour les remettre dans un autre trou".